

# La Charte France Invest Impact

Commission Impact de France Invest

La présente charte détaille les engagements des 52 sociétés de gestion françaises réunies dans une commission dédiée à l'investissement d'impact au sein de France Invest, l'Association des Investisseurs pour la Croissance.

**L'investissement d'impact** est un marché en croissance en France, constitué de gérants dédiés, d'entrepreneurs engagés et de souscripteurs concernés.

Ses acteurs ont en commun d'apporter et de soutenir des réponses entrepreneuriales à des enjeux sociétaux, avec un double objectif d'impact et de retour financier.

La présente charte respecte la **diversité de nos approches** et s'articule autour de **3 engagements** :

- Le **double objectif** d'une recherche de **performance financière** et **d'impact** :
  - ⋈ Un retour sur investissement (ou un rendement financier)
  - ⋈ Un impact social, sociétal et/ou environnemental
  - ⋈ Un juste équilibre entre ces deux objectifs
  
- **L'engagement actif** auprès des entrepreneurs pour maximiser l'impact :
  - ⋈ Une stratégie de développement économique qui génère de l'impact
  - ⋈ Une stratégie d'impact qui génère du développement économique
  
- La **mesure de l'impact** des investissements :
  - ⋈ Une méthodologie de mesure de l'impact
  - ⋈ Un reporting régulier auprès des souscripteurs
  - ⋈ Un **alignement total ou partiel du carried sur l'impact**, quand un tel mécanisme est mis en place dans les nouveaux fonds

\* \* \*

Date :

Signature :